

5. JUIL. 2004 8:28

FERRY ALAIN

N2182 P.2/4

PETITION

Suite aux événements tragiques survenus en Alsace liés aux décès de Jeanne-Marie, Edwige et Julie, nous faisons appel au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Monsieur Dominique PERBEN, pour qu'il prenne sans tarder des initiatives visant à la modification radicale de la législation sur les modalités d'exécution des peines criminelles, tout particulièrement celles frappant les condamnés endurcis et dangereux. Les délinquants sexuels doivent être particulièrement visés par la nouvelle législation.

Notre sécurité et celles de nos enfants doit constituer l'objectif principal du texte de loi à mettre en place dans les meilleurs délais.